

Seule la version prononcée fait foi

**12^e RÉUNION RÉGIONALE (RÉGION AFRIQUE AUSTRALE) DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE PARITAIRE ACP-UE
Gaborone, Botswana
du 20 au 22 avril 2016**

Madame la Présidente, chère Madame Kokorwe,
Monsieur le Coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, cher
Monsieur Baldeh,
Chers collègues parlementaires,
Excellences, Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,
Dumela Ka Pula (bonjour à tous),

Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord, en tant que première Vice-présidente remplaçant notre Coprésident Louis Michel, mais également à titre personnel de vous remercier et de remercier aussi les autorités nationales et locales de la République de Botswana pour votre accueil chaleureux et pour les facilités que vous avez mises à notre disposition - et ce depuis notre arrivée dans votre magnifique pays.

Je suis honorée de remplacer notre Coprésident Louis Michel qui, malheureusement, n'a pas pu venir à Gaborone comme il l'aurait souhaité, en raison d'autres obligations.

Nous sommes heureux que l'Assemblée tienne sa 12^{ème} réunion régionale en Afrique australe, quatre ans après la dernière réunion régionale qui s'était tenue en 2012 à Lusaka – en Zambie.

Nos discussions porteront sur un large éventail de questions d'actualité, de la plus haute importance.

Excellences, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Notre première session de travail portera sur l'intégration régionale.

C'est un sujet que notre hôte, le Botswana, connaît bien puisque depuis bientôt 30 ans il n'a cessé d'œuvrer pour plus d'intégration au sein de la région d'Afrique australe. C'est aussi un sujet majeur pour l'Union européenne, vous en conviendrez avec moi, qui progresse vers plus d'intégration depuis exactement le double de temps - bientôt 60 ans - en s'ouvrant à de nouveaux membres et à de nouveaux sujets.

L'intégration régionale est une nécessité parce qu'elle est indispensable au développement.

Elle l'est particulièrement pour l'Afrique, qui est le plus morcelé des continents, où chaque pays en moyenne partage ses frontières avec quatre autres pays, où beaucoup d'économies sont petites et segmentées et font face à des barrières physiques qui les empêchent de pleinement participer à l'économie régionale et globale.

Malgré les difficultés dues à la diversité des pays qui la composent, accentuée par le poids de l'Afrique du Sud, l'Afrique australe a progressé courageusement vers l'intégration, et ce, depuis longtemps. L'Union douanière d'Afrique australe (SACU), créée en 1910, est la plus ancienne union douanière existante dans le monde, et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), établie depuis 1980, réunit pas moins de 15 pays de la région.

Le Botswana contribue largement à l'activité de ces organisations, dont il fait pleinement partie, et dont il abrite le siège de l'une d'elle, la SADC.

En 2015, la SADC s'est engagée dans la création d'une zone de libre-échange tripartite, avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et le Marché Commun pour l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA), qui constitue la première étape de ce qui doit devenir à l'horizon 2017 la Zone de libre-échange continentale (CFTA) et à terme, vers 2028, une Union économique et monétaire.

L'ambition est grande et les efforts sont louables mais le travail est laborieux et la perspective d'aboutir à un seul grand marché constitué de 54 pays est encore incertaine. L'un des défis majeurs auxquels est confronté le continent est justement le chevauchement des structures régionales.

L'UE accompagne les efforts de la région dans ce parcours courageux, en contribuant pour 7,5 million d'euros à la réalisation de la CFTA.

J'aimerais rappeler, chers collègues, que l'UE est le premier partenaire commercial de la région Afrique australe. À ce titre, il était important que les deux parties négocient un Accord de Partenariat Économique, conformément à l'Accord de Cotonou.

À ce sujet, je voudrais souligner une nouvelle fois l'exemplarité de la région SADC, qui a conclu le 15 juillet 2015 les négociations d'un APE avec l'UE, dont la signature officielle est prévue en juin prochain ici même, à Gaborone, en présence des ministres des pays membres de la SADC et de la commissaire au commerce, Cécilia Malmström. Je me réjouis que le Botswana soit à nouveau à l'honneur, à cette occasion.

Mais je voudrais insister sur le fait que l'intégration régionale n'est pas seulement économique.

Elle peut couvrir plusieurs secteurs de politiques publiques au niveau de la sécurité régionale, des droits de l'homme, de l'éducation, de la santé, de la recherche et de la technologie, ainsi que de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

Elle consiste à désenclaver les pays enclavés, à réaliser des économies d'échelle qui permettent de lancer de grands projets structurants, en matière d'infrastructures comme en matière d'innovation, de protéger les économies de la région des crises mondiales.

Elle permet de faire face aux grands défis de notre époque comme le changement climatique, les épidémies ou les catastrophes naturelles qui sont des sujets transfrontaliers.

Dans le cadre des APE, vous savez combien nous, parlementaires, nous insistons pour que le volet développement durable équilibre le volet purement commercial et que le commerce soit respectueux des droits de l'homme.

L'Union européenne, à travers sa coopération au développement et son instrument financier, le Fonds Européen de Développement (FED), soutient largement cette intégration.

Pour la période 2014-2020, c'est plus de 3,5 milliards dédiés, dont 1,332 milliard pour la coopération régionale avec l'Afrique australe, l'Afrique

orientale et l'Océan Indien, ce qui représente le double de l'enveloppe accordée sous le 10ème FED.

Excellences, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

L'Afrique australe abrite en ce moment, au-delà de plus de quatre millions de migrants légaux, plus de 500.000 personnes en besoin d'aide. Ce sont pour la plupart des réfugiés et chercheurs d'asile.

Cela pourrait avoir des implications négatives au niveau de la sécurité nationale et du commerce, avec une augmentation des contrôles aux frontières. Les systèmes d'asile nationaux dans plusieurs pays de l'Afrique australe sont surchargés et par conséquent il est difficile d'identifier les personnes qui ont besoin de protection internationale.

Presque tous les pays, à l'exception de l'Angola et de l'Afrique du Sud, ont établi des politiques pour héberger les réfugiés dans des camps, ce qui restreint la liberté de mouvement et l'accès à l'emploi et limite les possibilités d'autosuffisance. L'UNHCR supporte le rapatriement volontaire, si et quand les conditions le permettent.

La plupart des gouvernements de l'Afrique australe, craignant ce que l'on appelle le « dumping social », offrent peu d'opportunités d'intégration locale, même si la Namibie, l'Afrique du Sud et la Zambie ont accepté d'intégrer localement d'anciens réfugiés angolais selon des critères spécifiques.

Je tiens à souligner que nous aussi, Européens, nous avons des problèmes de migration et des différences d'appréciation pour leur intégration: l'Allemagne est très volontaire, par contre d'autres pays sont plus reticents.

Au-delà de ces défis, on assiste à des épisodes de xénophobie en Afrique du Sud où la plupart des réfugiés vivent dans les zones urbaines. En outre, l'assistance officielle et publique aux réfugiés a baissé dans d'autres pays comme en Angola, Botswana et Malawi.

Il serait peut-être opportun d'octroyer de façon structurelle des fonds du FED pour aider nos partenaires à faire face à ces problèmes de migration et de xénophobie.

Chers collègues,

La violence basée sur le genre, qu'elle soit physique, psychologique, sexuelle, économique ou socio-culturelle, est une violation des droits de l'homme très grave et est malheureusement très répandue dans la région d'Afrique australe.

Cette violence est présente dans les structures politiques, économiques et sociales de la société. Elle est causée par des normes sociales fortement patriarcales.

La situation est en train d'évoluer même si la route à parcourir est encore longue. Je me réjouis du fait que la Communauté de Développement de l'Afrique australe ait adopté, en 2008, le Protocole sur le Genre et le Développement, qui contient toute une partie dédiée à la violence basée sur le genre.

En outre, quand on parle de la violence basée sur le genre, on doit tenir compte des aspects liés à l'éducation et à la prévention, et ne pas oublier la corrélation entre HIV-SIDA et la violence liée au genre.

Excellences, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Les ressources naturelles des pays de l’Afrique australe sont d’une importance vitale pour l’économie et la croissance de la région. Pour assurer le développement durable, tous les pays de la région reconnaissent la nécessité d’une meilleure exploitation et conservation de ces ressources.

L’Union européenne soutient la SADC dans ses projets visant l’intégration régionale. La SADC a développé une stratégie pour conjuguer l’utilisation durable des ressources naturelles et la réduction de la pauvreté, deux aspects clés des Objectifs de développement durable des Nations unies.

Elle se concentre spécialement sur les ressources les plus importantes pour la région, c’est-à-dire l’eau, la faune / flore sauvage et les minerais. Pour aider à protéger ces ressources et améliorer la coopération intra régionale, l’Union européenne soutient les protocoles et les initiatives comme le développement des Zones de conservation transfrontalières.

Les forêts de l’Afrique australe contiennent une riche biodiversité et contribuent à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre le changement climatique.

La faune et la flore sauvages sont importantes pour la subsistance locale et contribuent grandement au développement du tourisme au Botswana. L’eau est une ressource fondamentale et plutôt rare dans la région. Une coopération régionale est nécessaire pour satisfaire les besoins liés à la gestion de la répartition, de l’utilisation et du contrôle de qualité de l’eau.

Le point de départ pour tous les pays est de développer des stratégies nationales qui définissent les conditions sous lesquelles leurs ressources naturelles seront

développées, y compris les politiques fiscales, les conditions contractuelles et les régimes d'impôts.

Les gouvernements devraient lancer des vastes consultations aboutissant à des stratégies nationales de long terme qui devraient identifier des projets qui peuvent générer plus d'emplois dans les économies locales.

La région ne peut pas bâtir une croissance dynamique et une prospérité partagée si les pays exportent leurs ressources non transformées.

Chers collègues,

L'Afrique australe souffre d'une sécheresse intense, causée par l'une des manifestations les plus néfastes du phénomène dit « El Niño » pendant ces 50 dernières années. Dans de vastes zones et dans tous les pays de la région, la saison des pluies a été la plus sèche depuis 35 ans.

Cette sécheresse a causée des délais significatifs pour les semailles et des conditions très mauvaises pour la croissance et pour la régénération des pâturages. Dans beaucoup de régions, les semailles n'ont pas été possible dû au retard de 30 à 50 jours de l'arrivée de la pluie et les récoltes n'ont pas survécus.

Malgré un peu de pluie dans certaines zones depuis mi-janvier, il n'y a que peu de chance d'obtenir une bonne récolte. Même si l'on attend de la pluie en quantité normale pour le reste de la saison, les modèles indiquent un déficit pour la production de maïs sur de vastes zones.

L'impact sur la santé humaine ne va pas tarder à se manifester. Notamment sur les enfants qui seront (ou sont déjà) exposés à la pneumonie et à la tuberculose.

L'heure d'agir est arrivée. L'Union européenne a réagi avec l'adoption d'un paquet de mesures spécifiques contre El Niño le 2 décembre 2015. 125 millions d'euros ont été alloués à l'Afrique, l'Amérique Latine et les Caraïbes, €12 millions ont été réservés à l'assistance alimentaire aux différents pays de l'Afrique australe, y compris l'Angola, le Zimbabwe, le Malawi, le Swaziland, et le Lesotho.

En outre, l'UE a aussi octroyé €5 millions d'euros à l'Afrique australe en 2016 pour soutenir les activités de réduction de risque de désastre et pour limiter l'impact des désastres naturels (spécialement la sécheresse, les inondations et les cyclones) qui frappent, avec récurrence, le Mozambique, Malawi et Madagascar.

Chers collègues,

En Afrique australe seulement les 5% de zones rurales ont accès à l'électricité. Au total, en incluant les zones urbaines, seulement 24% des résidents y ont accès.

La région est exposée à une insuffisance d'électricité importante.

Il y a un besoin urgent de diversifier les sources d'énergie et de diminuer la dépendance du charbon, en privilégiant les sources renouvelables qui ont un faible impact sur l'environnement.

La formation du Pôle Énergétique de l'Afrique Australe pourrait offrir un cadre adapté pour une véritable diversification régionale et une expansion coordonnée de capacité de génération.

Il y a aussi du potentiel pour exploiter les sources d'énergie renouvelable, comme la petite hydraulique, le photovoltaïque, l'éolien et la biomasse, qui pourraient être exploitées davantage, en offrant de nouvelles opportunités pour ouvrir davantage l'accès à l'électricité par des projets décentralisés, autonomes, diversifiés et adaptés au lieu.

Conclusion

Voici quelques-uns des sujets qui animeront nos débats, toujours riches, francs et constructifs.

Monsieur le Président,

Madame la Présidente de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire,

Chers collègues parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais réitérer ma conviction que l'intégration régionale, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance et la stabilité politique et économique, combinés avec un cadre institutionnel fiable et sans corruption, peuvent faire la différence et permettront un développement durable, et pas seulement sur le plan économique.

Ke le eleletsa masero a bokopano jo (je vous souhaite un meeting fructueux).

* * *